

SOMMAIRE

AVIS DES COMITÉS CONSULTATIFS RÉGIONAUX SUR L'OFFRE DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE – 2025

En vertu de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (LSGEE), la ministre de la Famille évalue les besoins de services de garde dans les différents territoires et identifie des priorités de développement de ces services. Dans ce cadre, en complément des informations dont elle dispose grâce notamment au modèle d'estimation de l'offre et de la demande (MEOD) en services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE), elle consulte le comité consultatif régional (CCR) du territoire concerné, lequel peut lui recommander de prendre en compte certains éléments particuliers, propres à ce territoire. Conformément à la LSGEE, le sommaire présente l'avis des 21 CCR, à la suite des consultations qui se sont tenues à l'hiver 2025.

Région	Nom du CCR	Faits saillants
01	Bas-Saint-Laurent	Mieux anticiper l'arrivée de nouvelles personnes immigrantes et planifier les besoins en matière de services de garde éducatifs à l'enfance en conséquence. Mettre en place une veille (vigie) pour prévoir les changements à venir comme l'implantation ou la fermeture d'entreprises, par exemple, et s'ajuster à ces changements.
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Soutenir financièrement les projets des RSGE et des municipalités de moins de 2 000 personnes ainsi que les initiatives innovantes (locaux évolutifs, conversions, etc.) pour répondre aux besoins spécifiques des territoires. Lancer des appels de projets ciblés pour ouvrir de nouvelles installations et assurer la couverture des territoires éloignés ou moins bien desservis : • TBC 2-02 MRC Le Domaine-du-Roy : octroyer 75 places; • TBC 2-04 MRC Maria-Chapdelaine : octroyer 80 places. Développer des stratégies pour joindre les familles en accordant une attention particulière aux plus vulnérables et promouvoir l'inscription au guichet unique. Bonifier les outils d'estimation de l'offre et de la demande en impliquant les municipalités.

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		Tenir des rencontres de concertation avec les MRC, améliorer la visibilité du projet pilote de RSGE en communauté et en entreprise, partager des outils, présenter et expliquer le modèle d'estimation.
03	Capitale-Nationale – excepté la ville de Québec	Prioriser la création de places pour les enfants âgés de moins de 18 mois. Prendre en compte les besoins des familles en considérant les enjeux de mobilité, de défavorisation, de croissance démographique et de développement immobilier. Faire preuve de flexibilité dans l'identification des territoires prioritaires. Renforcer le développement de places en installation.
03	Capitale-Nationale	Accorder une priorité dans les appels de projets (ADP), particulièrement ceux visant la conversion, notamment pour les places offertes aux familles des milieux défavorisés ou ayant un enfant qui présente des besoins de soutien particulier. Instaurer des critères de priorisation pour la fréquentation des familles vulnérables (défavorisées ou ayant des besoins particuliers) pour garantir l'équité des chances et de soutenir la mission du ministère de la Famille (Ministère), qui vise à assurer le plein développement de chaque enfant. Lancer de nouveaux ADP pour garantir une place en service de garde pour chaque enfant, en accordant une priorité aux places pour des enfants de moins de 18 mois.
04	Mauricie	Offrir davantage de places pour les enfants de moins de 18 mois dans tous les territoires des bureaux coordonnateurs de la garde éducative en milieu familial (TBC) de la région. Mieux soutenir l'offre de services de garde en milieu familial, qui s'avère être une solution plus intéressante que l'offre en installation pour les milieux semi-urbains, ruraux et éloignés, spécifiquement pour les TBC 4-04, 4-05, 4-06 et 4-07.

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		Offrir aux BC du soutien supplémentaire pour accueillir les personnes non reconnues d'ici 2027, surtout en milieu urbain, en l'occurrence dans les TBC 4-01, 4-02 et 4-03. Convertir toutes les places non subventionnées en places subventionnées en vue d'offrir une meilleure accessibilité pour les familles mauriciennes dans le TBC 4-07. Intégrer davantage d'enfants ayant des besoins particuliers au sein des SGEE reconnus. Avec l'implantation de la troisième zone d'innovation de la Vallée de la transition énergétique à Shawinigan (électrification des transports), à Trois-Rivières (décarbonisation industrielle) et à Bécancour (filière batterie), s'assurer de demeurer vigilants et proactifs afin d'offrir des services aux nouvelles familles qui s'installeront en Mauricie à court et moyen termes, majoritairement dans les pôles urbains (TBC 4-01, 4-02 et 4-03), mais également en tenant compte des effets collatéraux de l'étalement urbain vers les autres TBC en Mauricie de même que dans le TBC 17-02 au Centre-du-Québec.
05	Estrie	Cibler les TBC 5-06, 5-07, 5-08, 5-09 et 5-11 lors des prochains ADP en continu et ADP pour des places immédiates. Examiner la possibilité d'augmenter le nombre de places octroyées pour les projets de développement en réalisation dans les TBC 5-02 et 5-05, notamment par l'entremise d'ADP ciblés pour ces territoires. Évaluer de nouveaux modèles innovants permettant d'offrir des services de garde éducatifs, par exemple des projets qui incluent d'autres dimensions que les services de garde, et prévoir un financement ciblé pour ces projets innovants. Pérenniser le projet pilote de RSGE en communauté et en entreprise.

Région	Nom du CCR	Faits saillants
06	Montréal Est	Créer au moins 140 places en CPE dans le TBC 6-12 CSSS Ahuntsic et Montréal-Nord (B) (CLSC Montréal-Nord). Dans le cadre de l'ADP en continu lot 11 volet 2, développer de nouvelles places en CPE dans le TBC 6-14 CSSS Jeanne-Mance; plus précisément, développer une nouvelle installation en CPE dans le sous-territoire de CLSC Montréal Centre-Sud. Prioriser les enfants qui présentent des besoins particuliers et les enfants issus de familles de statut socioéconomique défavorisé dans le classement ou la pondération de la clientèle. Poursuivre et augmenter les communications, les partenariats et les collaborations entre les ministères (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Éducation, ministère de la Famille) et les parties prenantes (sociétés de développement, municipalités, arrondissements) lorsque vient le temps d'élaborer des projets de développement d'envergure. Soutenir l'intégration des enfants vulnérables grâce à la réservation de places prévues dans le protocole conclu entre un service de garde subventionné et un centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) ou un centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS).
06	Montréal Ouest	Dans la planification du développement du réseau des services de garde, tenir compte des grands projets de développement immobilier en identifiant les besoins en amont et en réservant des lots ou des terrains de qualité. Créer rapidement des places en CPE dans les territoires des BC où l'on retrouve des projets de quartiers inclusifs et résilients. Accorder la priorité aux enfants qui présentent des besoins particuliers et aux enfants issus de familles de statut socioéconomique défavorisé dans le classement, la priorisation ou la pondération de ces clientèles, pour leur permettre d'avoir accès à des places dans des CPE et diminuer les inégalités sociales.

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		Prioriser le développement de places en CPE dans les territoires présentant des indices de défavorisation et de vulnérabilité socioéconomique élevés.
07	Outaouais	Prioriser le développement de places pour les enfants de moins de 18 mois lors des prochains ADP et bien cibler les besoins en accordant une attention particulière aux TBC 7-01 MRC Papineau (Notre-Dame-de-la-Paix) et 7-02 MRC Les Collines de l'Outaouais (Pontiac). Favoriser l'ajout de places en CPE dans les secteurs défavorisés de la région de l'Outaouais, en considérant également la mobilité réduite au regard du transport : • TBC 7-01 MRC Papineau : Notre-Dame-de-la-Paix; • TBC 7-03 MRC La Vallée-de-la-Gatineau; • TBC 7-04 MRC Pontiac; • TBC 7-07 Ville de Gatineau (ancienne ville de Gatineau secteur Sud - J8T et J8P). Pérenniser le projet pilote de RSGE en communauté et en entreprise et en accroître la visibilité ainsi que la promotion par le Ministère, puisque ce projet permet de répondre à des besoins de garde ciblés dans de plus petites municipalités moins densément peuplées. Dans le cadre des ADP visant le développement des nouvelles places en services de garde éducatifs à l'enfance, tenir compte des données de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) parmi les critères d'évaluation et de sélection des projets et accorder une pondération conséquente à ces données.
08	Abitibi-Témiscamingue	Adopter une stratégie différente pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue en octroyant plus de places que celles estimées.

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		Lancer un appel de projets pour octroyer des places dans les trois plus grandes agglomérations de la région : • Rouyn-Noranda; • Val-d'Or; • Amos. Lancer un appel de projets de réaménagement visant à consolider les ressources existantes et à maximiser les superficies actuelles des SGEE.
09	Côte-Nord	Accorder les autorisations réglementaires et, si nécessaire, le financement requis pour des projets innovants de locaux évolutifs ou polyvalents, permettant de passer rapidement d'un local pour cinq enfants âgés de moins de 18 mois à un local pour huit enfants âgés de 18 mois et plus, sans processus long et coûteux.
10	Nord-du-Québec	Lancer un appel de projets avec l'option « soutien-conseil pour le Nord-du-Québec ».

Région	Nom du CCR	Faits saillants
11	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Pour l’octroi des places, prendre en considération les projets immobiliers qui se développeront dans les territoires suivants : • TBC 11-01 MRC Avignon : 38 logements (dont 24 logements étudiants) et discussions en cours pour le développement de 200 autres; • TBC 11-01 MRC Bonaventure : 130 nouveaux logements prévus en 2025-2026; • TBC 11-05 MRC Le Rocher-Percé : 48 nouveaux logements destinés aux familles vulnérables et 71 logements locatifs d’ici 2026-2027; • TBC 11-04 MRC La Haute-Gaspésie : 120 logements à venir, incluant 36 unités familiales en communauté; • TBC 11-03 MRC La Côte-de-Gaspé : projets de développement (écoquartier, entreprises du secteur naval et éolien); • MRC Îles-de-la-Madeleine : 60 logements pour le personnel du CIUSSS à Cap-aux-Meules en 2025; • Écoquartier : construction prévue de 100 logements d’ici cinq ans. Assurer la pérennité et encourager le développement des services de garde en milieu familial, notamment dans les territoires éloignés. Les enjeux spécifiques incluent : • les territoires non desservis par des SGEE; • les disparités territoriales dans l’implantation des SGEE, avec un manque marqué de places dans l’est du territoire et l’absence de CPE. Adopter une approche innovante dans la réalisation des projets, en tenant compte des réalités propres aux milieux ruraux et éloignés. Développer un partenariat avec le milieu pour collecter des données précises sur l’offre et la demande de places en SGEE sur les territoires.
12	Chaudière-Appalaches	Prioriser la création de places subventionnées sur le territoire de Chaudière-Appalaches, particulièrement pour des places pour les enfants âgés de moins de 18 mois.

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		Explorer de nouveaux modèles de services de garde : envisager d'autres possibilités que les modèles traditionnels en installation (CPE, GS, GNS) ou en milieu familial (RSGE) pour favoriser l'émergence de projets adaptés aux réalités des différents milieux, notamment les milieux ruraux. Développer des projets de plus petite envergure pour combler les besoins des familles. Assurer une variété de services de garde dans chaque territoire pour répondre aux besoins des familles et garantir la pérennité du réseau.
13	Laval	Lors des prochains ADP, développer de nouvelles places en CPE dans les deux territoires de BC suivants : • TBC 13-02 Ville de Laval (Laval-des-Rapides, Pont-Viau et Renaud); • TBC 13-03 Ville de Laval (Chomedey). Tenir compte des données de l'EQDEM et accorder une pondération à ces données lors de l'évaluation et de la sélection des projets.
14	Lanaudière	Dans le cadre des prochains ADP, prioriser les secteurs qui ont des projets domiciliaires et industriels en cours de développement, en portant une attention particulière aux TBC suivants : • TBC 14-07 Ville de Terrebonne (anciennes villes de Terrebonne secteur Ouest et de La Plaine - J7M et J6Y); • TBC 14-08 Ville de Terrebonne (anciennes villes de Terrebonne secteur Est et de Lachenaie (J6X, J6W et J6V); • TBC 14-09 Ville de Mascouche. Favoriser l'ajout de places dans les secteurs plus défavorisés de la région de Lanaudière en considérant également la mobilité réduite au regard du transport en portant une attention particulière aux TBC suivants :

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		• TBC 14-01 MRC D’Autray; • TBC 14-04 MRC Joliette; • TBC 14-05 MRC Matawinie; • TBC 14-06 MRC Montcalm. Dans le cadre du développement de places subventionnées, tenir compte de la croissance démographique importante dans le sud de Lanaudière, avec l’installation des familles d’immigration récente et les mouvements de population des milieux urbains vers les banlieues, en favorisant l’augmentation des agréments des BC de la garde en milieu familial. Pérenniser le projet pilote de RSGE en communauté et en entreprise.
15	Laurentides	Pérenniser le projet pilote de RSGE en communauté et en entreprise. Prioriser le développement de places pour les enfants âgés de moins de 18 mois, en accordant, au moment des travaux du comité consultatif, une attention particulière aux TBC qui affichent un déficit projeté de places : • TBC 15-03 MRC Thérèse-de-Blainville : Boisbriand (73 005); • TBC 15-05 MRC La Rivière-du-Nord : Sainte-Sophie (75 028) et Prévost (75 040); • TBC 1-507 MRC Argenteuil : Brownsburg-Chatham (76 043); • TBC 15-08 MRC Les Pays-d’en-Haut : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (77 012), Piémont (77 030) et Saint-Sauveur (77 043);

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		- TBC 15-09 MRC Les Laurentides : Val-Morin (78 005), Val-David (78 010), Ivry-sur-le-Lac (78 042), Mont-Blanc (78 047), La Conception (78 115), Labelle (78 120), Lac-Tremblant-Nord (78 127); - TBC 15-10 MRC Antoine-Labelle : Mont-Laurier (79 088). Favoriser l'ajout de places dans les secteurs plus défavorisés de la région des Laurentides en considérant également la mobilité réduite au regard du transport en portant une attention particulière aux TBC suivants: - TBC 15-07 MRC Argenteuil; - TBC 15-10 MRC Antoine-Labelle. S'assurer que le Ministère travaille en concertation avec les partenaires concernés pour assurer une diffusion efficace, une communication optimale et un soutien adapté aux parents-utilisateurs.
16	Montréal-Est	Créer des places subventionnées en services de garde sur l'ensemble du territoire, en réévaluant les besoins des territoires et des sous-territoires suivants : - TBC 16-01 MRC Acton, en tenant compte de l'augmentation de l'immigration et du nombre de projets de développement immobilier : - Acton Vale : 65 nouvelles unités d'ici 2026; - Roxton Falls : 166 nouvelles unités d'ici 2026. - TBC 16-02 et 1603 MRC Les Maskoutains, en tenant compte de l'augmentation de l'immigration et des ensembles résidentiels en cours et projetés sur l'ensemble du territoire; - Saint-Hyacinthe, en considérant en plus le déficit projeté en 2027;

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		• TBC 16-15 MRC Rouville, en tenant compte de l'accroissement de l'immigration et du nombre de projets de développement immobilier : ○ Saint-Paul-d'Abbotsford : 500 nouvelles unités d'ici 2026; ○ Ange-Gardien : 400 nouvelles unités d'ici 2026. ○ Sainte-Angèle-de-Monnoir : 75 nouvelles unités d'ici 2026; ce nombre tient compte de l'absence d'installation en services de garde éducatifs dans la municipalité et le besoin actuel, évalué à 60 places. ○ Richelieu : 175 nouvelles unités d'ici 2026; ○ Marieville : 230 nouvelles unités d'ici 2026. • TBC 16-16 MRC Pierre-de-Saurel, en tenant compte de l'augmentation de l'immigration et du nombre de projets de développement immobilier : ○ Sorel-Tracy : 3 000 nouvelles unités d'ici 2028; ○ les autres municipalités prévoient la réalisation d'environ 2 000 unités d'ici 2028. • TBC 16-17 et TBC 16-18 MRC La Vallée-du-Richelieu, en tenant compte de l'augmentation de l'immigration et du nombre de projets de développement immobilier : ○ Chambly : 3 000 nouvelles unités d'ici 2027; ○ Carignan : 5 000 nouvelles unités d'ici 2030; ○ Saint-Basile-le-Grand : 2 880 nouvelles unités d'ici 2035; ○ Beloeil : 4 000 nouvelles unités d'ici 2029; ○ Saint-Mathieu-de-Beloeil : 3 000 nouvelles unités d'ici 2028; ○ Mont-Saint-Hilaire : 10 000 nouvelles unités d'ici 2035; ○ Otterburn Park : 400 nouvelles unités d'ici 2027.

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		- TBC 16-19 et TBC 16-20 MRC Marguerite-D'Youville, en tenant compte de l'augmentation de l'immigration et du nombre de projets de développement immobilier, particulièrement pour les sous-territoires suivants : - Contrecœur : 330 nouvelles unités d'ici 2030; - Sainte-Julie : 1 485 nouvelles unités d'ici 2029; - Saint-Amable : 592 nouvelles unités d'ici 2029; - Varennnes : 1 400 nouvelles unités d'ici 2030.
16	Agglomération de Longueuil	Dans l'analyse des besoins en service de garde, tenir compte des particularités de la clientèle du territoire. Concentrer l'ajout de places dans les secteurs où se retrouvent le plus grand nombre d'enfants défavorisés et le plus grand nombre de familles immigrantes récentes et rendre accessibles les places pour ces clientèles : - TBC 16-21 Ville de Longueuil – CLSC Longueuil-Est : dans le secteur Lionel-Groulx, où l'indice de défavorisation est plus élevé; - TBC 16-22 Ville de Longueuil – CLSC Longueuil-Ouest; - TBC 16-23 Ville de Longueuil – arrondissement Saint-Hubert : dans le secteur Laflèche, qui a un indice de défavorisation plus élevé; - TBC 16-25 Villes de Brossard, de Saint-Lambert et de Longueuil – (arrondissement Greenfield Park et ancienne municipalité de LeMoyne), où l'on retrouve un indice de défavorisation plus élevé. Lors des appels de projets du Ministère pour l'octroi de places, tenir compte des projets de développement immobilier et des besoins des familles qui habitent ces nouvelles constructions en

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		hauteur (à proximité des transports en commun – métro et Réseau express métropolitain), et ce, pour prévenir un manque de places dans les années à venir. • Tenir compte des secteurs à forte densité de population vulnérable pour le développement des services de garde. • Développer des installations plus petites à proximité des clientèles vulnérables pour favoriser la qualité éducative.

Région	Nom du CCR	Faits saillants
16	Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Tenir compte des projets domiciliaires et industriels en développement et de la clientèle immigrante nouvellement arrivée : • TBC 16-06 MRC Les Jardins-de-Napierville : enjeux associés à l'exode de la population et à l'approvisionnement en eau, qui freinent le développement : ○ Sainte-Clotilde : 120 nouvelles unités prévues; ○ Saint-Michel : développement immobilier et agrandissement d'une l'école du secteur. • TBC 16-07 MRC Roussillon – villes de Châteauguay, de Léry, de Mercier et de Saint-Isidore : ○ Châteauguay : plusieurs développements projetés non planifiés de manière précise, mais dans une perspective 20 ans; ○ Mercier : projet de 248 logements à l'étude; ○ Saint-Isidore : moyenne de 15 nouveaux logements par année attendus d'ici 2030, ainsi qu'environ 136 nouveaux logements sont prévus dans les 10 à 20 prochaines années. • TBC 16-08 MRC Roussillon – villes de Saint-Constant, de Candiac, de Delson, de La Prairie, de Saint-Philippe, de Saint-Mathieu et de Sainte-Catherine : ○ Au cœur de la MRC : plusieurs projets d'unités d'habitation sont prévus et/ou en cours de réalisation, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne d'environ 1 300 à 1 500 unités. ○ La Prairie : un projet d'agrandissement industriel est à prévoir d'ici les deux prochaines années. Ce projet créera environ 100 nouveaux emplois. ○ Saint-Philippe : un mégaprojet industriel avec projets domiciliaires est en cours ○ Candiac : deux nouveaux quartiers sont en cours de développement et devraient être réalisés d'ici cinq à dix ans.

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		○ Saint-Constant : projection de 3 161 nouvelles unités en plus de la nouvelle école des Horizons. ○ Delson : environ 1 207 unités seront construites d'ici 2027; un projet de 27 minimaisons d'ici 2026 et divers autres projets sont prévus, pour un total d'environ 5 731 logements supplémentaires dans l'horizon 2025-2035. ○ Sainte-Catherine : aucun nouveau quartier prévu, mais certaines rues vieillissantes accueillant principalement des maisons unifamiliales sont vouées à un réaménagement. Le projet du Pôle Léo se poursuit et totalisera à terme entre 250 et 270 unités d'habitation. Aussi, 414 nouvelles unités sont à venir d'ici 2025-2027. ○ La Prairie : divers projets résidentiels totalisant l'implantation d'environ 3 222 unités d'habitation à court terme (422 unités d'ici deux ans) et à moyen terme (2 800 unités d'ici 2033). ○ Saint-Philippe : projection de 1 050 unités en plus de l'implantation d'un entrepôt de distribution, qui créera environ 500 emplois. De plus, certains projets en lien avec une zone blanche non desservie sont considérés comme prometteurs, mais pourraient ne pas se réaliser dans le contexte actuel ou se concrétiser à très long terme seulement. ○ Saint-Mathieu : données non disponibles. ● TBC 16-10 MRC Vaudreuil-Soulanges secteur Vaudreuil : construction d'un nouvel hôpital, qui créera 10 000 nouveaux emplois en 2027. ○ Vaudreuil-Dorion : d'ici 3 à 4 mois, environ 326 nouvelles unités d'habitation issues de deux projets se réaliseront. Un autre projet doit se développer en quatre phases totalisant environ 907 appartements d'ici 2028 (notons que la phase 1 de 198 unités est en cours de finalisation); ○ Pincourt : un projet de 400 condominiums verra le jour dans un peu plus de 12 mois; la phase 1 de 4 (103 unités) est en cours de finalisation.

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		• TBC 16-11 MRC Vaudreuil-Soulanges secteur Soulanges : construction d'un nouvel hôpital, qui créera 10 000 nouveaux emplois en 2027. ○ Saint-Lazare : construction de 145 logements abordables par l'organisme Toit d'Abord dans un horizon de 12 mois. • TBC 16-12 MRC Beauharnois-Salaberry : construction de deux immeubles à mixité commerciale et de 15 à vocation commerciale et industrielle. ○ Beauharnois : création de 220 logements (dont 60 maisons de ville et 40 logements) d'ici deux ans, ainsi que de 1 634 logements supplémentaires mixtes d'ici 2028; ○ Salaberry-de-Valleyfield : divers projets visant la création de 3 891 logements; ○ Saint-Louis-de-Gonzague : augmentation de la population d'environ 1 000 personnes (majoritairement des jeunes familles) et construction de 400 nouvelles unités d'ici 2028. Ces projets de développement permettront l'arrivée de 2 000 nouveaux résidents sur un horizon de dix ans; ○ Sainte-Martine : construction de 34 nouveaux logements autorisée et 28 logements à venir d'ici 2028. La municipalité a perdu 32 places en service de garde au cours des derniers mois et cela inquiète le milieu. On souhaite que ces 32 places reviennent dans la municipalité. Développer des places par le biais des RSGE en milieu familial en communauté et/ou en entreprise dans les secteurs ruraux. Développer davantage de places pour les enfants issus de milieux défavorisés. Développer davantage de places pour les enfants de moins de 18 mois en tenant compte du fait que les places pour les enfants de 3-4 ans sont moins recherchées, entre autres en raison de l'offre de service des centres de services scolaires pour les maternelles 4 ans.

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		Favoriser la création de places locales pour contrer les enjeux de mobilité dus au manque de transport collectif en région. Mise en place d’offres de services pour : - des places à temps partiel; - favoriser l’intégration des enfants en difficulté; - les enfants de moins de 18 mois; - les familles des travailleurs étrangers et les personnes immigrantes, dans l’optique d’assurer l’égalité des chances; - les enfants issus de familles à faible revenu selon l’indice de défavorisation par secteur précis (municipalité et sous-territoire plutôt que globalement par territoire – micro versus macro).

Région	Nom du CCR	Faits saillants
17	Centre-du-Québec	Augmenter l'offre de places en services de garde éducatifs à l'enfance pour répondre aux besoins générés par le développement de la filière batterie et la venue de plusieurs entreprises dans le parc industriel et portuaire de Bécancour, devant créer à terme : • 2 500 à 3 000 emplois directs d'ici 2027-2028 dans le TBC 17-02 MRC Bécancour; • environ 4 800 emplois indirects à l'échelle du Centre-du-Québec; De plus, le développement de plusieurs nouveaux ensembles résidentiels est en cours dans le TBC 17-02, ce qui devrait permettre la réalisation de 2 400 nouvelles unités. Bonifier l'offre de places dans les TBC connaissant actuellement un important développement, notamment : • les TBC 17-01 (MRC Drummond) et 17-04 (MRC Arthabaska), pour que ces derniers puissent, entre autres, répondre aux besoins générés par l'afflux important de nouveaux arrivants; • les villes centres de ces deux TBC, Drummondville et Victoriaville, qui font partie des 14 villes québécoises d'accueil des personnes réfugiées prises en charge par l'État (source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration); • le TBC 17-01, dans lequel environ 1 600 nouvelles unités seront construites d'ici 2029, principalement dans les sous-territoires de Drummondville, Saint-Cyrille-de-Wendover et Notre-Dame-du-Bon-Conseil. À noter également les autres développements immobiliers en cours et futurs dans le corridor situé entre les villes de Drummondville et de Victoriaville. Majorer le nombre de places offertes dans le sous-territoire de Kingsey Falls du TBC 17-04 MRC Arthabaska. Ce sous-territoire présente des besoins qui ne seraient pas pris en compte par le MEOD de places en services de garde éducatifs à l'enfance. Bon nombre de membres du personnel des usines de l'entreprise Cascades notamment, provenant de l'ensemble de la région, souhaiteraient disposer d'une place en service de garde éducatif à l'enfance à proximité de leur employeur : la distance les séparant de leur lieu de travail et le temps

Région	Nom du CCR	Faits saillants
		de déplacement leur permettent difficilement de respecter les horaires des services de garde situés près de leur lieu de résidence.

Acronymes :

ADP : Appel de projets

BC : Bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial

CPE : Centre de la petite enfance

GNS : Garderie non subventionnée

GS : Garderie subventionnée

MEOD : Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en SGEE

RSGE : Responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial

SGEE : Service de garde éducatif à l'enfance

TBC : territoires des bureaux coordonnateurs de la garde éducative en milieu familial